Document d'Entrée en Relation

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

L'ENTREPRISE

Nom ou dénomination sociale : ZEIDLER CAPITAL

Siège social : 151 boulevard Ney 75018 Paris

SIREN : 889187019

NAF/APE : 6619B

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Google Cloud France SARL pour la gestion de la relation client, l'évaluation de la situation patrimoniale et financière et la proposition et la mise en œuvre de solutions d'investissement.

Ces données sont conservées pendant 10 ans et destinées à Zeidler Capital ainsi qu'aux institutions financières auprès desquelles le client pourrait souscrire des produits financiers, si applicable.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant M. Caio ZEIDLER (cz@zeidlercapital.com).

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Zeidler Capital est immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation **20008930**. (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : https://www.orias.fr/welcome) au titre des activités réglementées suivantes :

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

IAS (Intermédiaire en Assurance) : catégorie **courtier** type C [1], adhèrent de l'association professionnelle agréée par l'ACPR : ANACOFI-COURTAGE.

L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR, 4 Place de

[1] C : pas de lien exclusif avec une ou plusieurs entreprises d'assurance + service de recommandation fondé sur une analyse impartiale et personnalisée = analyser un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché, de façon à pouvoir recommander, en fonction de critères professionnels, le ou les contrats qui seraient les plus adaptés aux besoins du souscripteur éventuel.

Budapest, 75436 Paris cedex 09 et internet : https://acpr.banque-france.fr/).

Niveau de conseil susceptible d'être fourni : Niveaux 1 et 2
Au titre de son devoir de conseil, Zeidler Capital recueille par écrit les exigences et les besoins de chaque client et vérifie la cohérence du contrat proposé avec ces éléments (niveau 1). Zeidler Capital formule en outre une recommandation personnalisée, en sélectionnant, parmi les contrats et supports proposés par ses partenaires assureurs, celui ou ceux qui apparaissent les mieux adaptés à la situation et aux objectifs du client, selon des critères professionnels (niveau 2)..

Zeidler Capital dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : AIG Europe SA

Police numéro : RD01397674B

Pour des montants de :	CIF	IAS
Responsabilité Civile Professionnelle :	150 000 euros	1 500 000 euros
Garantie financière :	*Non approprié**	*Non approprié**

**Zeidler Capital n'est pas autorisée à recevoir des fonds directement de ses clients*

Zeidler Capital s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou https://www.anacofi-cif.fr/.

Notre cabinet ne prend pas en compte de facteurs de durabilité (questions environnementales, sociales et de personnel, respect des droits de l'homme, lutte contre la corruption et les actes de corruption) dans son processus de sélection des instruments financiers qui vous sont proposés. La sélection repose exclusivement sur des critères financiers et réglementaires (notamment l'agrément en tant que Prestataire de Services de Financement Participatif — PSFP — des plateformes partenaires). Ces facteurs de durabilité peuvent toutefois être pris en compte à la demande expresse du client, exprimée notamment au moyen du volet ESG du Questionnaire de Connaissance Client (KYC).

LISTE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
One Life SA	Compagnie d'assurance	Convention de courtage	Commissions
Wealins SA	Compagnie d'assurance	Convention de courtage	Commissions
UAF Life (Spirica)	Compagnie d'assurance	Convention de courtage	Commissions

Intencial	Compagnie d'assurance	Convention de courtage	Commissions
Vie Plus	Compagnie d'assurance	Convention de courtage	Commissions
Selencia	Compagnie d'assurance	Convention de courtage	Commissions
Club Funding	Plateforme de financement participatif (PSFP agréée AMF)	Convention d'apporteur d'affaires	Commission sur les montants investis par les clients orientés
Baltis	Plateforme de financement participatif (PSFP agréée AMF)	Convention d'apporteur d'affaires	Commission sur les montants investis par les clients orientés
Wiseed	Plateforme de financement participatif (PSFP agréée AMF)	Convention d'apporteur d'affaires	Commission sur les montants investis par les clients orientés

Les noms des autres compagnies avec lesquelles le professionnel a un accord, seront communiqués sur simple demande au client.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL EN IAS

Au titre de son activité d'intermédiation en assurance, Zeidler Capital est rémunéré exclusivement par des commissions versées par les compagnies d'assurance partenaires. Aucun honoraire n'est facturé directement au client.

Ces commissions comprennent une commission de mise en place, versée à la souscription du contrat, d'un montant maximum de 1 %, ainsi qu'une commission de gestion annuelle calculée sur l'encours du contrat, comprise entre 0,3 % et 1 %, variable selon les montants investis et les supports choisis (fonds en euros ou unités de compte, notamment). Le détail exact applicable au contrat recommandé sera communiqué au client avant la conclusion de celui-ci.

Conformément à la réglementation applicable aux intermédiaires en assurance, Zeidler Capital fonde ses recommandations sur une analyse impartiale et personnalisée d'un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché, lui permettant de recommander, en fonction de critères professionnels, le ou les contrats les plus adaptés aux besoins du client.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL EN CIF

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, Zeidler Capital peut conserver les commissions versées par les plateformes de financement participatif partenaires. Le montant de cette commission se situe généralement entre 1 % et 2 % TTC du montant investi par le client (fourchette moyenne). Cette commission est versée à Zeidler Capital par la plateforme partenaire : elle n'est pas facturée au client et n'a aucun impact sur le montant qu'il investit.

Le détail exact des coûts et frais applicables à chaque produit recommandé sera par ailleurs communiqué au client avant toute souscription, dans le rapport d'adéquation.

Dans ce cadre, le conseiller évalue un éventail restreint d'instruments financiers. L'activité de conseil

en investissement financier porte principalement sur les plateformes de financement participatif (crowdfunding).

Zeidler Capital n'est pas prestataire de services de financement participatif (PSFP). Son rôle se limite à orienter le client vers des plateformes agréées.

MODE DE COMMUNICATION

Email, téléphone, SMS et WhatsApp

CONFIDENTIALITÉ

Dans le cadre de la relation commerciale entre le client et Zeidler Capital, le client pourra être amené à partager des informations confidentielles avec Zeidler Capital.

Zeidler Capital s'engage à :

- Utiliser les informations confidentielles exclusivement dans le cadre de l'exécution de la relation commerciale ;
- Ne pas divulguer ces informations à des tiers sans l'accord préalable et écrit du Client.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et recommandation ACPR du 9 mai 2022)

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation Zeidler Capital peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 151 boulevard Ney 75018 Paris

Par tel : 06 35 49 03 64 ou par mail : cz@zeidlercapital.com

Traitement des réclamations :

Zeidler Capital s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Un délai maximum de deux mois entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client.

Saisir un médiateur :	
I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise : Médiateur de l'Anacofi 54 Av du Générale LECLERC 92100 Boulogne Billancourt	**Pour les activités d'assurance** La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09 Site internet : https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur

II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur : **Pour les activités de CIF** M Rémi BOUCHEZ Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 Site internet : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation	

DATE ET SIGNATURE

Le Client Fait à : Date : Signature :	M. Caio ZEIDLER Pour Zeidler Capital Fait à : Paris Date : Signature :

Zeidler Capital
Siège social : 151, boulevard Ney – 75018 PARIS
☏: **+33 6 35 49 03 64** ✉ : **contact@zeidlercapital.com**
Société par Action Simplifiée (SAS) au capital social de 1.000 Euros - RCS PARIS 889 187 019 - SIRET 889 187 019 00019 - Code APE 6619B
Conseiller en investissements financiers (CIF) et Courtier en assurance et en réassurance (COA) catégorie c, ORIAS 20008930 - www.orias.fr
La société ne peut recevoir aucun fonds, effets ou valeurs.